

# Lettre d'actualité d'Esther Benbassa sénatrice du Val-de-Marne



N°1 AVRIL 2012



## Qui est Esther Benbassa ?

Issue de la société civile, je suis professeure d'université et également cofondatrice du « Pari(s) du Vivre-Ensemble », une structure associative dédiée à la lutte contre les discriminations, le racisme et l'exclusion, aussi bien dans la société que dans le milieu éducatif, à la promotion d'une laïcité qui rapproche et non qui exclut, ainsi qu'à la défense des droits des « minorités ». Intellectuelle publique ayant publié une trentaine d'ouvrages, je me suis attelée dès mon élection au Sénat le 25 septembre 2011 à un travail de fond à la Commission des Lois, dont je suis vice-présidente.

Paru en janvier 2012



## Contactez votre sénatrice

### Par courrier

Esther Benbassa  
Sénatrice du Val-de-Marne  
Casier de la Poste  
Palais du Luxembourg  
75291 Paris cedex 06

Par courriel : [e.benbassa@senat.fr](mailto:e.benbassa@senat.fr)

Par téléphone : 01 42 34 27 42

Ses collaboratrices au Sénat sont  
**Emna-Zina Thabet** et  
**Vanessa Léglise**.

## Éditorial

Dès le 8 décembre 2011, j'ai défendu, comme rapporteure de la Commission des Lois, la **proposition de loi constitutionnelle sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires aux élections locales**. Voté en 2000 à l'Assemblée nationale, ce texte était en sommeil depuis lors. Son adoption par le Sénat a été un grand moment de liesse et de communion de toute la gauche. Renvoyée à l'Assemblée nationale, cette proposition de loi pourra, je l'espère, y être adoptée prochainement.

Au nombre de mes interventions en hémicycle, je citerai encore celle, du 26 janvier 2012, contre la **proposition de loi visant à pénaliser la contestation des génocides reconnus par la loi**. Alors même que j'ai toujours appelé la Turquie à reconnaître le génocide arménien, mais par ailleurs convaincue que l'histoire ne saurait s'écrire ni au Parlement ni dans les tribunaux, j'ai, avec tout le groupe écologiste, refusé d'apporter ma caution à une loi mémorielle d'inspiration clairement électoraliste en cette veille d'élections présidentielle et législatives. Le texte de cette loi, finalement voté, a été ensuite déclaré inconstitutionnel par le Conseil constitutionnel en sa décision du 28 février 2012. Le succès du recours déposé par des députés et sénateurs de tous bords politiques ne saurait cependant être interprété comme une victoire de la Turquie, où la négation du génocide arménien est une vraie industrie.

Je suis également vigoureusement intervenue, le 7 décembre 2011 puis à nouveau le 17 janvier 2012, contre la **proposition de loi visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité** déposée par Françoise Laborde, Sénatrice RDSE de Haute-Garonne, et spécialement contre son article 3, énième disposition « anti-voile » consacrant l'intrusion de l'État dans la vie privée des citoyens en imposant aux assistant(e)s maternel(le)s de déclarer à leurs employeurs leurs éventuelles convictions religieuses, et s'appuyant sur une conception exclusive de la laïcité, peu en accord avec l'esprit et la lettre de la loi de Séparation de 1905.

Travaillant en étroit contact avec les militants EELV de ma circonscription, veillant à renforcer mes liens avec les élus écologistes et de gauche du Val-de-Marne, j'ai mis en place une permanence tous les jeudis à la Mairie d'Arcueil.

Je me suis également associée à diverses luttes conduites sur le terrain et j'ai eu à cœur de porter la parole écologiste dans les médias audiovisuels, sur internet, par des tribunes dans la presse écrite nationale, ainsi que dans maints séminaires, colloques et débats.

Ce sont ces combats, menés à la fois dans l'hémicycle et sur le terrain, que j'aspire à vous présenter dans cette lettre d'actualité.

*Esther Benbassa*

Toute mon actualité de parlementaire sur <http://estherbenbassa.eelv.fr>



# Mes interventions dans l'hémicycle

## En chiffres

- 14 interventions en séance publique
- 3 questions écrites
- 1 question d'actualité au Gouvernement
- 2 propositions de loi déposées :
  - sur les contrôles d'identité et pour la lutte contre les contrôles au faciès
  - sur la reconnaissance de la responsabilité de la République française dans le massacre du 17 octobre 1961
- 1 rapport sur le droit de vote des étrangers

## Mes fonctions au Sénat

- Vice-Présidente de la Commission des Lois
- Membre du Comité de déontologie parlementaire
- Membre du Comité stratégique de l'Agence du service civique
- Membre de l'Union Interparlementaire (UIP)
- Vice-Présidente du groupe parlementaire d'amitié France-Turquie
- Secrétaire du groupe parlementaire d'amitié France-Israël
- Membre du groupe parlementaire d'amitié France-Territoires Palestiniens

Paru en octobre 2011



## Droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires aux élections locales : un grand moment de l'union de la gauche et des écologistes

La fin de mon discours comme rapporteure pour la Commission des Lois :

*Ma conviction présente est le fruit d'une réflexion scrupuleuse. Elle s'enracine aussi dans une expérience. Elevée loin de la France dans un amour inconditionnel de la France, de sa langue et de ses idéaux, dans l'amour d'une France qui avait su réhabiliter le capitaine Dreyfus (on oubliait, dans ma famille, qu'elle l'avait condamné), j'ai été moi-même une étrangère, une immigrée. Et comme il y a presque un siècle Apollinaire – autre étranger, autre immigré –, je tiens – je cite – pour un « honneur » que « la grande et noble nation française » m'ait accueillie « comme un de ses enfants ». Le pays des droits de l'Homme ne peut, aujourd'hui pas plus qu'hier, manquer à la mission qui est la sienne. Montesquieu, avec tant d'autres, nous montre la voie. Montesquieu qui, dans De l'Esprit des Lois, écrivait simplement : « L'amour de la république, dans une démocratie, est celui de la démocratie ; l'amour de la démocratie est celui de l'égalité. »*

## Focus : Crise des banlieues et désengagement de l'État !

J'ai posé, le 1<sup>er</sup> mars 2012, à la veille de la clôture de la session parlementaire, **une question au gouvernement sur la situation des banlieues**. Une question qui a manifestement pris au dépourvu le ministre de la Ville, mais qui a rencontré un grand écho dans les associations et sur le terrain.

Extrait de l'article d'Aurélia Blanc sur [RespectMag.com](http://RespectMag.com) (2 mars 2012)

**Langue de bois : 1 - Débat : 0.** D'abord silencieuse, l'assemblée se dissipe. Sur les bancs du Sénat, on s'agite, on parle, certains rigolent même franchement. « Que ferez-vous donc, si, par malheur, vous restez au pouvoir, pour que ces jeunes, qui ont la rage au ventre, deviennent enfin ce qu'ils sont : les dignes enfants de notre République, ses citoyens actifs et respectés ? poursuit la sénatrice, devant un public essentiellement masculin et désespérément monochrome. Éducation, emploi, logement, pratiques policières et judiciaires, démocratie

locale, responsabilisation citoyenne, santé, ascension sociale, lutte contre le racisme, tout cela est de notre responsabilité. En ces domaines, qu'avez-vous fait ? Que ferez-vous ? ». Pas grand chose, si l'on en croit la réponse du ministre. La situation dépeinte par l'élue ? Une « caricature », selon lui. Pendant deux minutes trente, Maurice Leroy se félicite au contraire de la politique de rénovation urbaine menée dans les quartiers, « un succès reconnu ». L'emploi ? « Ça ne se décrète pas », estime-t-il, rappelant que « tous les gouvernements successifs se battent pour les banlieues ». Bref, une réponse poussiéreuse à une question d'actualité.



Esther Benbassa en compagnie des militants associatifs qu'elle a reçus au Palais du Luxembourg à l'occasion de la séance de questions d'actualité au Gouvernement du 1<sup>er</sup> mars 2012.

# Mes interventions dans l'hémicycle

## Mes combats en faveur d'une politique de l'immigration plus respectueuse des droits fondamentaux

Au-delà de la défense **du droit de vote des étrangers aux élections locales**, déjà évoquée dans l'édito, j'ai eu plus généralement à cœur de poursuivre mes combats en faveur du respect des droits et libertés des étrangers, à la fois dans l'hémicycle et en circonscription. J'ai, ainsi, été cosignataire d'une **proposition de résolution relative au séjour des étudiants étrangers diplômés** et je suis intervenue lors de sa discussion générale en séance publique le 18 janvier, afin de rappeler notamment que la France était en train de « *perdre son excellence dans le domaine de l'intelligence* ». J'ai interpellé le ministre de l'Intérieur sur « *un nécessaire assouplissement du traitement des demandes de changement de statut* ». J'avais déjà eu l'occasion de dénoncer, le 2 décembre dernier, lors de mon intervention sur **la mission « immigration, asile, intégration » du projet de loi de finances pour 2012**, les 85 millions d'euros consacrés à la lutte contre l'immigration clandestine, contre seulement 41 millions d'euros à l'intégration et « *l'acharnement du Gouvernement à faire primer les expulsions sur le vivre-ensemble, ainsi que le coût exorbitant de cette politique d'éloignement, tristement révélateur de l'attitude adoptée par la France face à ses étrangers* ». Je n'ai également pas omis de souligner à quel point il était inadmissible que les étrangers aient à « *souffrir d'un accueil de qualité médiocre, à en juger par les files d'attente interminables qui se créent devant les préfectures et sous-préfectures françaises, en particulier en Île-de-France* ». Enfin, je suis fréquemment sollicitée, en particulier par des Val-de-Marnais, pour appuyer des demandes d'admission au séjour ou pour tenter d'intervenir en faveur de la libération de personnes étrangères détenues en centre de rétention administrative en vue de leur expulsion du territoire français.



Avec Eva Joly et le groupe écologiste au Sénat, à l'occasion de la signature du « Pacte pour l'égalité », le 8 novembre 2011.

## Ma proposition de loi destinée à lutter contre les contrôles au faciès

Déposé le 16 novembre 2011, ce texte a été cosigné par l'ensemble des sénatrices et sénateurs du groupe écologiste. L'objet de ma proposition de loi est d'établir un mécanisme équilibré et pertinent pour lutter contre un phénomène qui est devenu une réalité humiliante et injustifiée pour de nombreux citoyens : celui du « contrôle au faciès ». En effet, détournée de sa raison d'être, la procédure du contrôle d'identité est devenue une pratique souvent utilisée même

en l'absence de risque pour l'ordre public, et conduit fréquemment à un sentiment d'injustice et d'arbitraire. Devant l'opacité dans laquelle de telles procédures sont menées, j'ai proposé que chaque contrôle fasse l'objet d'un procès-verbal. L'action de la police doit être transparente et la présente proposition de loi vise à cette transparence. Je souhaite qu'une « niche » puisse être prochainement consacrée à cette proposition pour qu'elle soit soumise au vote des parlementaires.

## Quelques actions militantes

J'ai représenté Eva Joly le 16 mars dernier au débat public sur le **droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers** qui s'est tenu à la Bourse du Travail de Paris, ainsi que, le 26 février, à un **speed dating politique** organisé à La Bellevilloise. Je suis également intervenue le 9 février au **meeting du collectif « Mamans toutes égales »** à Bagnolet, pour soutenir les assistantes maternelles victimes des excès d'une laïcité tatillonne.

## Droit pénal des mineurs : mieux vaut prévenir que guérir !

Le début de mon mandat parlementaire a également été marqué par une série de textes sécuritaires émanant de la majorité présidentielle et prenant notamment pour cibles les mineurs délinquants. Animé par des préoccupations électoralistes, le Gouvernement s'est appliqué à durcir de façon drastique les dispositions relatives à la justice des mineurs en proposant des mesurètes tout autant inadaptées qu'inefficaces. J'ai ainsi pu défendre une politique pénale plus juste et plus respectueuse des principes fondateurs de l'ordonnance des mineurs de 1945, lors des séances publiques consacrées au **projet de loi sur l'exécution des peines**, ou à la **proposition de loi dite « Ciotti » visant à instaurer un service citoyen pour les mineurs délinquants**. Je me suis attachée à « *défendre une vision globale de la lutte contre la délinquance juvénile, laquelle doit être menée en concertation avec les professionnels, magistrats et éducateurs spécialisés* ». J'ai souhaité que « *l'accent soit mis sur la prévention et la formation professionnelle des jeunes et que les sanctions, nécessaires parfois, puissent être en priorité choisies dans la palette des mesures éducatives existantes* ».

## Porter la parole écologiste dans l'hémicycle

« Il eût, en effet, été préférable d'accompagner la reconversion des secteurs industriels du passé, à l'instar de l'acier ou de la pétrochimie, en investissant dans les industries d'avenir, pour encourager le développement durable, la dépollution des sites, la filière bois et biomasse ou les énergies renouvelables de haute technologie. Le développement de ces secteurs a d'ailleurs permis à l'Allemagne de créer un grand nombre d'emplois et de diminuer son taux de chômage, désormais à 5,5 % . »

(Extrait de mon intervention du 1<sup>er</sup> mars 2012, lors des débats sur la proposition de loi « Petroplus »)

### Dernière minute :

Par sa décision du 22 mars 2012, le Conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnels les articles 3, 5, 7 et 10, le troisième alinéa de l'article 6 et la seconde phrase de l'article 8 de la loi relative à la protection de l'identité. Le groupe écologiste, dont j'avais été la porte-parole dans l'hémicycle, avait voté contre cette loi visant à instituer un fichage généralisé des Français et s'était joint au recours déposé le 7 mars.



# En circonscription et sur le terrain

## Services publics



Manifestation contre la délocalisation du **Centre IVG de Bicêtre** le 8 mars 2012



Avec Jacques Perreux, conseiller général EELV, et Marianne Boulc'h, secrétaire départementale EELV, lors de la manifestation pour le maintien du **service de cardiologie Henri-Mondor** le 4 octobre 2011



Cérémonie du 11 novembre 2011 à Créteil

L'action d'une élue de la République n'a de sens que si elle vient se confondre avec les actions menées sur le terrain. Depuis le début de mon mandat, comme je m'y étais engagée dans ma profession de foi de candidate, j'ai donc eu à cœur de suivre de près les dossiers du Val-de-Marne et d'accompagner partout citoyens, militants et élus dans leurs combats.

Défense de certains services public – lutte contre la fermeture du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil ou contre la menace de délocalisation du Centre IVG de l'hôpital Bicêtre au Kremlin-Bicêtre –, participation à divers débats et diverses réunions politiques, rencontres avec de nombreux élus, aide aux associations, coups de pouce parfois décisifs pour débloquer des situations individuelles difficiles, tel a aussi été mon quotidien de sénatrice depuis octobre.

## À l'occasion des traditionnels vœux de janvier, j'ai tenu à participer aux cérémonies suivantes :

- Conseil général du Val-de-Marne, le 3 janvier ;
- Préfecture du Val-de-Marne, le 10 janvier ;
- Groupe des élu-e-s écologistes de la Ville de Paris, le 11 janvier ;
- Ville de Boissy-Saint-Léger, le 14 janvier ;
- Ville de Créteil, le 16 janvier ;
- Groupe des élu-e-s écologistes de la Région Île-de-France, le 20 janvier ;
- Ville d'Arcueil, le 21 janvier ;
- Groupe des élu-e-s écologistes du Sénat, le 24 janvier ;
- Groupe des élu-e-s écologistes de la Ville de Fontenay-sous-Bois, le 27 janvier ;
- Fédération du Parti socialiste du Val-de-Marne, le 28 janvier.

## Coup de pouce aux associations

Dès leur entrée en fonction, les sénatrices et sénateurs ont été informés par les services du Sénat qu'une réserve parlementaire était mise à leur disposition pour subventionner des associations. Après débat sur l'opportunité politique d'utiliser une telle ligne budgétaire, eu égard aux difficultés que rencontrent la plupart des associations, les sénateurs et sénatrices écologistes ont décidé de répartir leur enveloppe en toute transparence. J'ai quant à moi partagé la somme qui m'était allouée entre **21 structures pour un montant total de 66 000€**, et une moyenne d'environ 3 150€ par projet. La liste en est consultable sur mon écolosite.

## Hommage aux victimes des fusillades de Toulouse et Montauban

**À Créteil.** Je me suis rendue, le mardi 20 mars 2012, à la minute de silence à l'école confessionnelle de garçons Ozar Hatorah de Créteil avec Pierre Dartout, Préfet du Val-de-Marne, Laurent Cathala, Député-Maire de Créteil ainsi que plusieurs représentants de la République. La cérémonie s'est déroulée dans l'émotion et la dignité.



**À Toulouse et Montauban.** Le 21 mars au matin, je suis allée, avec Eva Joly, à l'école Ozar Hatorah de Toulouse, où trois enfants et un jeune enseignant juifs ont été assassinés. L'après-midi, nous nous sommes rendues à Montauban pour assister à la cérémonie d'hommage aux trois soldats assassinés.

Enfin, le 25 mars, j'ai participé, à Paris, à la **Marche contre le racisme et l'antisémitisme**, et j'ai assisté à la **cérémonie organisée à la Synagogue de Créteil** à la mémoire des victimes.

## Ma permanence dans le 94

Elle est ouverte tous les jeudis de 14h à 18h à l'**Hôtel de Ville d'Arcueil**.  
Je peux vous y recevoir personnellement, sur rendez-vous.  
Entrez alors en contact avec mon collaborateur en circonscription, Stéphane Prat, en appelant le **06 24 40 42 24** ou en écrivant à **s.prat@assistants.senateurs.fr**

Abonnez-vous à ma newsletter mensuelle sur <http://estherbenbassa.eelv.fr>